

# CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2024

\*\*\*\*\*

☞ Compte-rendu de la réunion du 24 juin 2024 : Adopté à l'unanimité

☞ Règlement intérieur des services de la commune :

Le règlement intérieur des services de la commune, mis en place en 2016, nécessite une mise à jour, qu'il convient d'acter dans un nouveau document.

*Adopté à l'unanimité*

☞ Dossier inondations : Informations

Suite aux inondations du 12 mai 2024, une réunion de concertation a eu lieu en mairie, en présence des agriculteurs concernés, de la Direction des Routes, et du Syndicat des Bassins Versants, le 18 juillet.

Après visite sur les lieux et constat des problématiques de ruissellement, le Syndicat des Bassins Versants a émis des propositions d'aménagement sur les parcelles agricoles en amont du village.

Celles-ci se déclinent sous forme de création de bandes enherbées et de plantations de haies. La commune s'est munie de sacs de sable pouvant servir à dévier le cours d'eau en cas de fortes pluies.

Une autre réunion avec le Syndicat des Bassins Versants et d'autres agriculteurs est prévue le 13 décembre prochain, concernant le versant amont vers Patteville.

Une demande de devis a été faite auprès d'EUROVIA, pour doubler la buse qui traverse la RD55 et remplacer les grilles par des avaloirs mais techniquement, l'opération est compliquée compte-tenu des niveaux.

☞ Entretien du cimetière : Réflexion pour une gestion différenciée

Le cimetière est un lieu de mémoire pour lequel nos concitoyens sont très attachés à la propreté. Or, depuis l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires efficaces, la gestion de cet espace, en plus d'une météo capricieuse en 2024, est difficile.

Il pourrait être envisagé de remplacer les allées principales gravillonnées par un cheminement en béton désactivé ou par la pose d'un géotextile.

Les allées intermédiaires et les entre tombes pourraient être végétalisées pour faciliter le travail de l'agent communal.

Des subventions peuvent être allouées par le Département à hauteur de 25 % et par l'Etat entre 20 et 30 %.

Un premier devis a été réalisé par l'entreprise MALLET pour la création d'allées en béton, d'un montant HT 16 483 €, la réflexion est à approfondir.

☞ Organisation goûter de Noël et vœux

Le goûter de Noël est prévu le samedi 21 décembre à 16 h 00 au cours duquel le colis de Noël des aînés sera distribué, et une carte cadeau sera offerte aux enfants présents, jusqu'à l'âge de 16 ans.

La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 10 janvier à 18 h 30.

### **œ Questions diverses**

. Entretien de la toiture et nettoyage des gouttières de l'église et de la mairie : Un devis a été demandé auprès de l'entreprise LAMOUR pour le démoussage ainsi que le nettoyage des gouttières, montant de ce devis : 1 203,60 € TTC (hors démoussage).

. La fibre a été installée à la mairie en octobre.

. Concernant l'installation d'une caméra au niveau des conteneurs à verre, la commission travaux qui s'est tenue le 5 octobre, a étudié la faisabilité du projet.

La mise en place depuis un mât électrique s'avère onéreuse. Une autre solution pourrait être envisagée, sur batterie et en location.

. Le calendrier de ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif change à partir du 1<sup>er</sup> mars 2025.

La collecte du tri sélectif aura lieu le mercredi toutes les 2 semaines et les ordures ménagères seront collectées le mardi de chaque semaine.

. Suite à une rupture de la filière de revalorisation en Europe, Actif Insertion, qui gère le conteneur textile de la commune, n'est plus en mesure d'évacuer les stocks. De ce fait, il n'est plus possible de déposer des vêtements.

. Une campagne de distribution de pastilles d'iode a lieu actuellement dans les communes se situant dans le périmètre de 10 kilomètres autour des centrales de Paluel et Penly.

Une deuxième campagne sera organisée au printemps, élargie aux communes dans un périmètre de 20 kilomètres.